



École secondaire les Etchemins

3724, avenue des Églises,

Lévis (Québec) G6X 1X4

Téléphone : (418) 834-2462

Courriel : etchemins@cssdn.gouv.qc.ca

Site internet de l'école : www.esle.qc.ca

Page Facebook : [Facebook de l'école](#)

Instagram : [Suivez-nous sur Instagram](#)



INFO-PARENTS

Novembre 2023

PERSONNEL DE DIRECTION - ADMINISTRATIF

Sonia Bédard, directrice

Secrétaire de gestion : Julie Plante, poste 22001

Émilie Gosselin-Naud, directrice adjointe 3^e secondaire, CPA, FAC, PRO21-3

Secrétaire de niveau : Audrey Cassista, poste 22014

Pierre-Luc Dubois, directeur adjoint 4^e secondaire, CIM 4, PRO21-4

Secrétaire de niveau : Audrey Cassista, poste 22014

Denis Dionne, directeur adjoint 5^e secondaire, FMS, PRO21-5, CIM 5, Francisation, Vie sportive et Vie étudiante

Secrétaire de niveau : Sandra Rousseau, poste 22012

Robert Giroux, directeur adjoint CFER, FPTA, Accès FPTA

Secrétaire : Sabrina Lavoie, FPTA, Accès FPTA, poste 22019

Secrétaire : Gnima Sambou, CFER, poste 22801

Alexandre Nadeau, gestionnaire administratif

Agente de bureau : Vicky Gosselin, poste 22008

RENCONTRES DE PARENTS – BULLETIN 1^{ÈRE} ÉTAPE

Fin de la 1^{ère} étape : 3 novembre 2023

Dépôt du bulletin sur le portail : 8 novembre 2023 en fin de journée

Vous recevrez automatiquement une notification lorsqu'il sera déposé.

Il est possible de rencontrer les enseignants de votre enfant :

- le 9 novembre 2023 en soirée de 18 h 30 à 21 h et
- le 10 novembre en avant-midi de 9 h 30 à 11 h 30

* **Veillez apporter le bulletin de votre enfant** au moment de la rencontre.

Nous ne ferons pas de remise de bulletin sur place.

À votre arrivée, des élèves seront à votre disposition pour vous diriger dans l'école.

Cette première étape a une valeur relative de 20 % de l'année scolaire. Il est important de prendre le temps d'analyser les résultats de votre enfant avec celui-ci et de fixer des objectifs pour la deuxième étape. Votre encadrement et votre soutien jouent un rôle prépondérant dans la réussite scolaire de votre enfant.

Si celui-ci rencontre des difficultés, il est primordial d'être présent à la rencontre afin d'arriver à trouver des solutions qui favoriseront sa réussite. Il ne faut surtout pas abandonner; il est beaucoup trop tôt dans l'année scolaire.

MOZAÏK PORTAIL

Nous vous invitons à consulter le portail Mozaïk sur une base régulière afin de garder une communication avec les intervenants de notre école. Il est à noter que plusieurs enseignants déposent les travaux, les examens et les résultats sur ce portail.

Il est possible de :

- Motiver une absence ;
- Communiquer avec un intervenant ou un enseignant ;
- Prendre connaissance des résultats ;
- Visualiser le bulletin ;
- Visualiser la facture ;
- Inscription et choix de cours.

Nous vous rappelons l'importance de communiquer avec nous aussi souvent que nécessaire. Le lien école-famille est un élément déterminant dans la réussite de votre enfant. Accédez au portail à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale annuelle des parents, nous avons procédé à l'élection des parents siégeant au Conseil d'établissement.

Voici vos représentants :

- Laure Guéhéry, présidente et représentante du Comité de parents
- Nancy Girard, vice-présidente
- Eve Lapointe, parent et substitut au Comité de parents
- Annie Cerisier, parent
- Guy Cantin, parent
- Judith Veilleux, parent
- Geneviève Deschamps, parent substitut
- Dominique Turcotte, parent substitut
- Nadia Auclair, parent substitut

Calendrier des rencontres à venir :

Heure : 19 h

Local : C-204

Dates : • 5 décembre • 30 janvier • 16 avril • 14 mai • 11 juin

Les rencontres du Conseil d'établissement sont publiques. Il est possible d'y assister. Un point statuaire « Période de questions du public » est à l'ordre du jour de chaque rencontre.

Adresse électronique du Conseil d'établissement : ceetchemins@cssdn.gouv.qc.ca

PRÉSENCE POLICIÈRE



Voir la lettre en fichier joint au présent courriel.

LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME

L'article 2.1 stipule : « Il est interdit de fumer dans tous les lieux suivants : (...) les terrains mis à la disposition d'un établissement d'enseignement, visé par la Loi sur l'instruction publique (...) »

L'article 42 stipule : « Quiconque fume dans un lieu où il est interdit de le faire en vertu du chapitre II, d'un règlement pris en application du troisième alinéa de l'article 2.1 ou du quatrième alinéa de l'article 59 est passible d'une amende de 250 \$ à 750 \$ et, en cas de récidive, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$ ».

DATES IMPORTANTES

- 03 novembre Fin de la première étape : Pondération 20%
- 08 novembre 1^{ère} étape – Disponible sur le Portail en fin de journée
- 09 novembre 1^{ère} étape – Rencontre de parents en soirée
- 10 novembre 1^{ère} étape – Rencontre de parents en AM
- 10 novembre Journée pédagogique
- 13 novembre Journée pédagogique
- 29 novembre 2^e Séance du Conseil d'établissement
- 01 décembre Journée pédagogique

SITE WEB DE L'ÉCOLE

Pour toutes autres informations, veuillez consulter le site internet de notre l'école à l'adresse suivante : cssdn.gouv.qc.ca/esle

Voici quelques dossiers fort pertinents :

- Les services ;
- Les règles de l'école ;
- Le conseil d'établissement ;
- L'horaire des cours et les calendriers ;
- L'Info-parents ;

- Les programmes et profils ;
- L'inscription ;
- La vie scolaire ;
- Etc.

Aussi, nous vous invitons à aimer notre page Facebook :

[Facebook de l'école](#)

« L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde. »

– Nelson Mandela

Toute l'équipe de direction vous souhaite un bel automne !